

Note d'information du 30 avril 2020

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Le ministre de l'Éducation nationale a annoncé la réouverture progressive des écoles, dans le cadre du processus général de « déconfinement », à compter du 11 mai prochain. Le strict respect des conditions sanitaires de reprise d'activité impose que l'accueil des élèves soit limité à 15 par salle de classe. Cette limitation permettra de mettre en place les gestes barrière et notamment la distanciation entre élèves.

Nous, Mairie de Falaise et Directeurs des deux pôles scolaires publics, travaillons dès à présent dans ce sens selon le cadre national décrit ci-dessous :

Le retour progressif des élèves s'organisera à l'école selon le calendrier national suivant :

- **Du mardi 12 au mercredi 20 mai** : seuls les élèves de grande section, CP et CM2 seront pris en charge en classe par les enseignants, les autres élèves poursuivant la continuité pédagogique à distance.

Durant cette période, l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise restera assuré dans l'école quel que soit leur niveau de classe selon les règles en vigueur.

- **A partir du lundi 25 mai**, ce sont les élèves de tous les niveaux de classe qui pourront être accueillis à l'école.

Toutefois, la limitation du nombre d'élèves à 15 par classe ne permettra pas, pour tous, un accueil complet à la semaine par les enseignants.

L'enseignement s'organisera donc, pour certains, en alternance entre des temps de présence en classe, pour aborder de nouveaux apprentissages, et des temps à distance, pour des exercices d'entraînement.

Nous travaillons actuellement à définir cette organisation que nous vous communiquerons au plus tôt. Nous **vous remercions de répondre au questionnaire ci-joint avant le samedi 2 mai 2020 à 12h, délai de rigueur par retour de mail.**

En fonction du retour des questionnaires, du protocole sanitaire pour les écoles présenté vendredi 1er mai par le Gouvernement, de la concertation avec les représentants des parents d'élèves et au regard des espaces communaux disponibles, la Mairie de Falaise se réserve la possibilité d'ajuster à l'échelle locale les directives nationales.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les parents d'élèves, l'expression de notre considération distinguée.

Monsieur BARTHE, Maire-Adjoint chargé des Affaires et de la Restauration Scolaires

Monsieur GOVIN, directeur du Pôle Bodereau

Mme HOCQUARD, directrice du Pôle La Crosse

Questionnaire à destination des parents d'élèves

Pôle de scolarisation :

.....

Classe de l'enfant et nom de l'enseignant :

.....

Nom du responsable légal :

.....

Nom de l'enfant :

.....

Dans le cadre de la réouverture des écoles à partir du 12 mai prochain (voir la note d'information du 30 avril 2020) votre enfant sera-t-il présent à l'école ?

OUI NON

Si vous avez répondu OUI, aurait-il besoin de :

La garderie le matin : OUI NON

La garderie le soir : OUI NON

La cantine : OUI NON

Si vous avez répondu NON, vous serez à nouveau questionné le 29 mai prochain.